



Lasne nature

Bulletin trimestriel
de l'asbl Lasne Nature
Banque : BE31 0012 3262 3355
Bureau de distribution : 1380 Lasne

Siège social et rédaction
12, rue du Mouton - B1380 Lasne
Tél. et fax : 02 633 27 64 internet : www.lasne-nature.be
E-mail : secretariat@lasne-nature.be

N°120=30 ans

C'est en effet en 1990 que Lasne Nature est née.

Ce bulletin trimestriel est un des liens le plus visible avec nos membres et autres lecteurs. Il donne un aperçu de nos centres d'intérêt et des actions accomplies depuis 30 ans par Lasne Nature.

Une asbl a un sens quand elle est soutenue par ses membres. Nous avons le privilège de compter sur plusieurs centaines de membres cotisants, et nous espérons encore augmenter ce nombre.

Vous n'êtes pas encore membre de Lasne Nature ?

Pensez à tout ce que peut faire Lasne Nature grâce au soutien de ses membres !

- Entretenir deux réserves naturelles sur la commune
- Veiller au balisage des chemins et sentiers de Lasne
- Assurer le suivi des enquêtes publiques et des problèmes environnementaux
- Organiser la campagne de sauvetage des batraciens
- Proposer des conférences et événements gratuits
- Défendre la mobilité douce
- Éditer et distribuer chaque trimestre un bulletin d'informations en couleur
- Maintenir un site web d'informations
- Et, bien sûr, partager toutes les infos concernant l'environnement !
- Et bien d'autres actions ponctuelles...

N'hésitez pas à nous rejoindre en devenant membre dès aujourd'hui.

Faites votre versement (cotisation de 10 euros minimum par an) au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature.



Climat et biodiversité : comment changer le système ?

page 3

Chemins et sentiers - Les voies de la biodiversité

page 6-7



Rejoignez-nous sur Facebook



À propos du «sonnage des cloches»

Le 17 avril 2019, toutes les églises de France se mirent à sonner à la grande volée, en l'honneur de Notre-Dame de Paris encore fumante.

La sonnerie des cloches trouve son origine dans le besoin de communiquer et de rassembler à une distance la plus lointaine possible et ce dès le Moyen Âge.

Les cloches jouaient un rôle primordial dans la vie des villages dont elles rythmaient le temps et les occupations invitant les fidèles aux différents offices de la journée comme le faisaient les moines dans leur enclos monastique.

Leur langage codé transportait les nouvelles au gré du vent et chacun pouvait reconnaître la voix aiguë et répétitive du tocsin annonçant un malheur (incendie, guerre...) ou celle lente et grave du glas présageant un décès.



Jean-Charles Jamin, curé de l'église Saint-Étienne d'Ohain de 1746 à 1776, a laissé une abondance de notes sur la gestion paroissiale sans oublier les règles relatives au «sonnage» des cloches.

Il y en avait deux à l'époque : la «grosse» cloche installée et entretenue par le chapitre de Cambrai grand décimateur de la paroisse d'Ohain et la «petite» cloche offerte par les paroissiens très récalcitrants à délier les cordons de leur bourse qu'ils avaient fort plate par ailleurs.

Le «sonnage» des cloches faisait partie des attributions du clerc rétribué annuellement pour ce faire, 19 florins 2

sols en 1747 par exemple.

La plus grande prudence lui était recommandée afin de ne pas user prématurément les cordes et encore moins fêler ou briser les cloches.

À charge pour lui de sonner l'Angélus trois fois par jour et les nombreuses célébrations liturgiques qui jalonnent l'année. Le curé Jamin fait état d'une ancienne pratique consistant à faire sonner les cloches de «volée» par temps orageux. À cela deux raisons : la

première spirituelle, les cloches bénites sont dotées d'un pouvoir prophylactique, la seconde naturelle « en ce que le son des cloches frappe considérablement l'air et par là disperse naturellement les nuées ». Avec une nuance cependant « comme l'on a remarqué que la foudre tombe souvent sur les clochers dont on sonne les cloches en temps d'orage et que les physiciens en attribuent la cause

aux «sonnages» il faut absolument ne point sonner lorsque l'orage est « en dessus de l'église ».

Les cloches de Saint-Étienne ont été saisies par les Français en 1793 dans la foulée de la Révolution et remplacées par d'autres beaucoup plus tard (1812 pour la petite, 1869 pour la grosse enlevée à nouveau en 1943 et remise en 1949).

Dans les années 1950, elles furent électrifiées et automatisées ce qui entraîna dans bon nombre d'églises la simplification et l'appauvrissement de leur langage.

Françoise Bortels

L'arbre au centre de la vie

Des projets de foresterie communautaire en Afrique (Congo, Sénégal, Cameroun et Burkina Faso...) de « L'Association pour la Promotion des Arbres Fertilitaires » - APAF incitent les producteurs de produits maraîchers à cultiver de manière biologique avec l'aide d'arbres fertilitaires et de bio-pesticides.

L'arbre fertilitaire est un arbre dont l'activité enrichit la couche arable d'une terre, en améliore la texture et en favorise la structuration.

Le département de l'ULB-Coopération soutient depuis de nombreuses années ces projets en faveur de la préservation de l'environnement en milieu rural et des activités de lutte contre le déboisement. Les richesses naturelles en Afrique dominent largement l'économie des pays et représentent les plus importantes ressources alimentaires et financières des populations vivant dans les zones rurales.

Le défi est énorme, car la politique des 50 dernières années se solde par un échec agronomique. Les sols sont dégradés. Le recours aux engrais chimiques et pesticides de synthèse entraîne de multiples problèmes.

Face à ces défis l'APAF a développé dès les années '90 des projets visant à vulgariser des techniques agroforestières. Par un travail d'observation l'APAF découvre la présence systématique et récurrente dans les anciens champs d'arbres de la famille des légumineuses la présence d'une abondance végétale aux pieds de ceux-ci.

La combinaison d'espèces, ancienne technique agro-écologique, est bien adaptée à l'agriculture paysanne. Elle permet de cultiver sans apport d'intrant externe sur les mêmes parcelles de terre, année après année et ceci tout en reboisant les terroirs des villages.

La technique agroforestière principalement vulgarisée par l'APAF consiste à introduire des arbres fertilitaires dans les champs des paysans par une démarche volontaire et participative, incluant leur formation pratique. On y cultive alors sous et autour des arbres. Si les arbres n'existent pas dans le milieu ceux-ci sont produits en pépinières et ensuite introduits dans les champs.

Les paysans qui ont adopté les techniques agroforestières avec des arbres fertilitaires sont dispensés d'acheter les coûteux engrais chimiques et pesticides. Par conséquent elle les libère du système d'exploitation mis en place par les marchands de produits chimiques.

L'agriculture moderne est depuis longtemps conçue sans arbres... Ici à l'opposé des conceptions de cette agriculture moderne, un savoir-faire ancestral resurgit. Il remet l'arbre au centre de la vie !

Extrait du bulletin n°5 2016 de ULB-Coopération - rédaction équipe APAF

AU SOMMAIRE

N°120 = 30 ans	1	Une chouette initiative !	8
A propos du «sonnage des cloches»	2	Auprès de mon arbre...	8
L'arbre au centre de la vie	2	Les chemins et sentiers de Lasne (29)	9
Climat et biodiversité : comment changer le système ?	3	Appel aux bénévoles	9
Inventaire des atteintes au cours d'eau	4	La relève	9
Avez-vous un jardin oiseaux admis ?	5	La boutique de Lasne Nature	10
Chemins et sentiers - Les voies de la biodiversité	6-7	Agenda, téléphones, fax, e-mail	11
Les agriculteurs et nous...	7	Mots croisés	11
		La nature de décembre à février	12

Climat et biodiversité : comment changer le système ?

Face aux crises du climat et de la biodiversité, nous sommes de plus en plus nombreux à tenter de changer nos comportements quotidiens pour diminuer notre empreinte écologique. Si tous les humains vivaient comme nous, habitants des pays riches, il faudrait trois planètes pour satisfaire leurs besoins. C'est pourquoi les gestes de tous les jours sont importants pour limiter l'impact de notre mode de vie sur l'environnement. Ils montrent l'exemple et ont un effet d'émulation.



L'action individuelle est nécessaire pour devenir collective !

Mais ces gestes écologiques ne suffiront pas : selon l'Association Carbone 4¹, les efforts des citoyens ne pourront couvrir que 40 % des changements nécessaires, les autres 60 % étant la responsabilité des entreprises et des pouvoirs publics.

L'impulsion politique sera indispensable pour construire un nouveau modèle !

C'est pourquoi notre intérêt fut grand en découvrant la nouvelle « Déclaration de politique générale 2019-2024 » de la Commune de Lasne².

Ce texte publié sur le site de la Commune montre que nos responsables communaux ont bien intégré la plupart des impératifs de la transition écologique. Ils proposent une « politique ambitieuse » en matière de protection de l'environnement.

Comme il s'agit du programme à mettre en œuvre avant 2024, nous pouvons espérer voir se concrétiser très vite les bonnes intentions détaillées dans cette déclaration.

Les mesures prévues à Lasne concernant l'environnement et la mobilité.

Il nous a paru intéressant de présenter quelques exemples de ces bonnes intentions que nous ne pouvons qu'applaudir !

Le **thème 2** est consacré à la transition écologique et à l'environnement.

Il y est question de diminuer la quantité de déchets en proposant une nouvelle collecte des déchets à composter et en intensifiant le ramassage des déchets verts. Cette mesure sera efficace si elle s'accompagne d'actions d'information et de sensibilisation. Toujours concernant les déchets, il est prévu de faire de Lasne une commune « zéro plastique ». Un tel objectif nécessitera sans aucun doute un important travail de conscientisation et de mise en place d'outils spécifiques.

En matière d'énergie, la Commune prévoit de « *s'engager solidairement avec les citoyens en faveur de la réduction des gaz à effet de serre* », dans le cadre de « La Convention des Maires³ ». Les infrastructures communales feront l'objet d'une gestion attentive afin d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments. Nous sommes impatients de voir la concrétisation de ces excellentes intentions.

Nous regrettons toutefois de ne trouver dans ce chapitre aucune déclaration concernant la promotion des énergies renouvelables, ni par la Commune elle-même, ni sous forme d'encouragement pour les particuliers. Reste également à promouvoir concrètement les économies d'énergie pour arriver le plus vite possible à cette diminution drastique des émissions de gaz à effet de serre.

Pour ce qui concerne l'usage des produits phytosanitaires, les particuliers ainsi que les entreprises de jardinage seront sensibilisés au maintien de la biodiversité et la lutte contre l'usage des pesticides sera renforcée.

En même temps, il est prévu d'encourager les initiatives citoyennes comme les potagers collectifs, les ruches, la permaculture...

Tout ceci se fera « *en maintenant le dialogue entre les agriculteurs et les habitants* », notamment pour ce qui concerne l'usage des produits phytosanitaires.

Saluons l'excellente décision de favoriser la promotion des produits locaux via les circuits courts. Cette bonne intention pourrait être rapidement mise en application dans les cantines scolaires.

Le **thème 3** est consacré à la mobilité.

Lasne ne possède pas de gare ferroviaire. Il faudra donc trouver des « *modes de déplacement alternatifs et apporter des solutions modernes pour une meilleure mobilité* ».

Cela passera par un nouveau Plan Communal de Mobilité, « *axé sur différents modes de déplacement et proposant des alternatives à la voiture* ».

Il est donc question d'encourager sérieusement les déplacements à pied, à vélo, en navettes, en bus...

Nous apprécions tout particulièrement le projet d'investir dans la création et l'amélioration des trottoirs et pistes cyclables ! Il est question aussi de promouvoir le réseau de sentiers existants, thème évidemment au centre des préoccupations de Lasne Nature ! Plus innovant encore, il est question d'un service local de navettes vers les écoles et les gares, ainsi que de la participation au projet de « vélo électrique partagé » de La Hulpe.

Lorsque tous ces projets seront réalisés, Lasne deviendra une commune « modèle » en matière de mobilité douce !

En même temps, si nous jetons un coup d'œil sur la Déclaration de politique régionale de la Wallonie pour cette même période 2019-2024, nous observons que l'objectif est de « *faire de la Wallonie une région exemplaire en matière de lutte contre le réchauffement climatique* ». En effet, la Région Wallonne s'est fixé d'atteindre l'objectif fixé par l'Union Européenne, soit la réduction de 55 % des émissions de gaz à effet de serre en 2030 !

Les bonnes intentions semblent donc partagées aux différents niveaux de pouvoir : quel soulagement ! Espérons qu'il ne s'agira pas seulement d'un effet d'annonce !



En effet, il est temps que les citoyens qui choisissent d'adopter des comportements plus respectueux de l'environnement se sentent soutenus par les autorités publiques. Ils ont besoin de voir que leurs efforts pourront s'intégrer dans un programme global courageux et susceptible d'amener vraiment le changement.

Denise Morissens

(1) www.carbone4.com

(2) www.communedelasne/viepolitique

(3) Voir notre article dans le n° 108, décembre 2016, du bulletin de Lasne Nature



Inventaire des atteintes aux cours d'eau : nouvel état des lieux fin octobre 2019

À l'occasion de la réalisation du nouveau programme d'action du Contrat de rivière qui portera sur la période 2020-2022, l'inventaire des atteintes aux cours d'eau a été mis à jour ! Belles surprises, tristes découvertes, avec au final un nombre de points noirs qui reste peu ou prou le même, les nouvelles atteintes compensant les résolutions...

De nos jours, les cours d'eau subissent une intense pression, liée notamment aux activités humaines : pression urbanistique, pression industrielle, pression agricole, etc. Cet état de fait n'est bien sûr pas sans conséquence directe, et ceci malgré l'existence de nombreuses réglementations et autres normes en tous genres visant justement à protéger nos cours d'eau.

Une des missions des Contrats de rivière, précisée dans l'Arrêté du Gouvernement wallon du 13 novembre 2008, est de disposer et de tenir à jour un inventaire de terrain des atteintes aux cours d'eau pour le sous-bassin hydrographique dont ils dépendent. Cet inventaire est directement lié au protocole d'accord triennal et doit être considéré comme la source d'information de base en vue de la planification des engagements à souscrire par chacun.

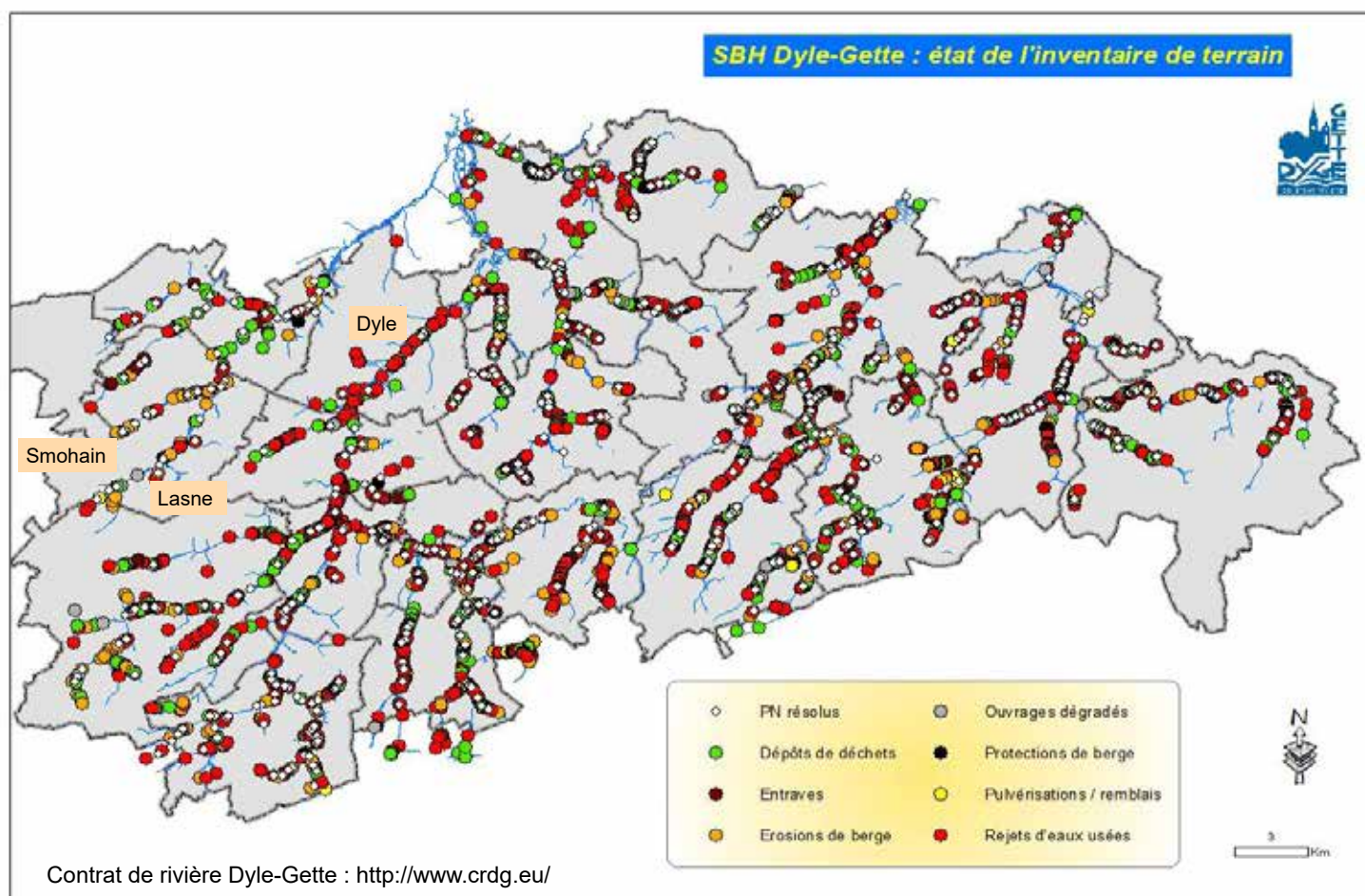
C'est ainsi que l'entièreté de l'inventaire du CRDG a été remis à jour ces deux dernières années sur la quasi entièreté du linéaire de cours d'eau. Il reste en effet encore quelques rivières à parcourir pour avoir entièrement couvert le réseau hydrographique local.

Le nouvel inventaire des points noirs le long des cours d'eau a été adopté par les partenaires lors de l'AG du 4 octobre 2019.

Pour consulter cet inventaire, il vous suffit de vous connecter sur la page du site hébergeur : <https://www.fulcrumapp.com/> et de suivre les indications du formulaire d'accès

Environ mille nouvelles atteintes ont été découvertes pour au final environ huit cents atteintes résolues. La balance n'est donc pas favorable et la situation par type d'atteinte, fin octobre 2019, reste ± stable par rapport au précédent bilan fait il y a trois ans :

Type d'atteinte	Pourcentage	Détails
Rejet d'eaux usées	58 %	4 % d'origine agricole et 96 % d'origine domestique (90 % individuel et 10 % collectif)
Dépôt de déchets	26 %	50 % déchets verts stricts, 30 % déchets mixtes et 15 % inertes et ferrailles
Erosion de berges	7,6 %	95 % liées au bétail et 5 % d'origine naturelle
Ouvrage dégradé	3,5 %	
Pulvérisation	2,8 %	
Entrave à l'écoulement	1,7 %	
Protection de berges dégradée	0,4 %	



Avez-vous un jardin oiseaux admis ?

Faites la liste des atouts que possède votre jardin et découvrez comment l'améliorer, pour vous et vos nouveaux amis à plumes

1. **Un arbre** fait de l'ombre en été et offre une protection en hiver. Les oiseaux y trouvent refuge, nourriture et un lieu pour nidifier.

2. **Du bois mort ou un arbre mort sur pied** attire les insectes et constitue donc un garde-manger mais aussi un abri très apprécié.

3. **Une haie gourmande d'arbrisseaux à baies**. Les oiseaux y trouvent un abri, un endroit pour construire leur nid et une auberge discrète en automne. Elle permet aussi aux hérissons de voyager de jardin en jardin.

4. **Un tas de compost**. C'est moins de déchets dans vos poubelles et plus d'insectes et de vers pour les oiseaux.

5. **Une mare ou un bac d'eau** est une oasis où les oiseaux viendront boire et se baigner.

6. **Le plateau-mangeoire**, bien en vue pour que petits et grands puissent observer les visiteurs à plumes.

7. **Des clôtures végétalisées**. Les oiseaux aiment s'y poser, s'y abriter ou y établir leur nid.

8. **Des nichoirs**. Très prisés par les mésanges et moineaux.

9. **Un potager**. Des bons légumes de votre production... et un terrain de chasse pour les merles et moineaux.

10. **Des façades végétalisées**. Les merles, troglodytes et accenteurs y bâtissent volontiers leur nid.

11. **Des espaces vides sous toiture**. Les moineaux domestiques nichent sous les toits. Pensez à eux !

12. **Une pergola végétalisée**. Merles et rouges-gorges



aiment y construire leur nid.

13. **Des parterres de plantes indigènes** (p.ex. ortie, tournesol, cardère) attirent les insectes, qui nourriront les oiseaux. Les graines qui succèdent aux fleurs raviront les moineaux, mésanges et verdiers.

À ÉVITER absolument : les anti-limaces, mort aux rats et autres pesticides

Faites des économies Un jardin vivant et accueillant pour les oiseaux exige moins d'entretien et coûte moins cher à entretenir qu'un jardin artificialisé.

Le saviez-vous ? Les haies et arbres filtrent l'air et capturent des quantités importantes de particules fines.

Extrait de la publication de **CONSEILS POUR UN JARDIN OISEAUX ADMIS** voir <https://www.natagora.be/>



Promenade trimestrielle du 17 novembre 2019



Le froid sec et le soleil ont accompagné les marcheurs sur nos sentiers lasnois, à la découverte des couleurs automnales.



Chemins et sentiers - Les voies de la

Extrait des *Carnets des espaces naturels* d'octobre 2019 publié par l'asbl Ardenne et Gaume

Chemins et sentiers, au-delà de leur intérêt pour une mobilité active, pour les loisirs et d'un point de vue patrimonial et historique, offrent également de nombreuses opportunités en termes de biodiversité et de découverte de la nature. Des milieux diversifiés, parfois rares au cœur des espaces naturels, sont associés à ces voies lentes : terres et roches nues, zones humides, haies, talus, bande fauchée, pierriers, etc. Le nombre d'espèces qui y ont trouvé refuge est d'ailleurs impressionnant. Ce sont aussi les voies privilégiées pour arpenter un territoire à la découverte de la beauté des paysages, des trésors naturels qu'il recèle, ou des traces de ses occupants. Toutes ces qualités en font un inestimable bien commun qu'il convient de préserver et de redéployer.

Les chemins et sentiers sont bien souvent les témoins d'époques et de pratiques séculaires qui ont façonné nos paysages, et donc également leurs biocénoses. Les chemins qui menaient aux prés de fauche, les haies qui contenaient le bétail sur les chemins ou dans les pâtures, les roches décapées là où le herdier faisait halte avec son troupeau, et les chemins creusés par l'usage des charrettes au fil des temps, tout autant que les chapelles qui les jalonnent, sont les signes persistants de pratiques agro-pastorales anciennes.

Ces pratiques ont peu évolué pendant



des siècles, pas plus que le tracé de ces sentiers : il n'y a pas deux façons d'aller au plus court d'un endroit à un autre. L'entretien du sentier par le passage continu était très efficace ; tant qu'il était emprunté, sa subsistance était assurée.

Voilà maintenant de nombreuses décennies que les déplacements pédestres ont largement décliné. Et que nombre de sentiers étroits, munis de passe-clôtures ou de gués, ne sont pratiquement plus utilisés. Ailleurs, le remembrement, les changements d'affectation du sol,

l'usage de nouveaux équipements, la prédominance de la propriété privée sur l'intérêt général, ont aussi été les prétextes pour supprimer, labourer ou barricader, légalement ou non, des tronçons.

Pourtant, même abandonnés depuis longtemps, les sols piétinés, compactés, lessivés pendant des décennies laissent une trace visible : un léger creux dans le terrain où s'engouffrent les eaux de pluie, un arbre aux dimensions remarquables perdu dans les broussailles, etc.

De nombreux paramètres vont bien entendu influencer le potentiel de biodiversité d'un sentier ou d'un chemin : type de revêtement, socle géologique, largeur de l'assise, diversité des milieux traversés, sinuosité du tracé, profil encaissé ou non, types et fréquence d'utilisation, mode de gestion, continuité et connexion avec d'autres chemins, etc. Explorons quelques aspects de la question...

À LA RENCONTRE DE L'HOMME ET DE LA NATURE

L'homme crée et utilise des sentiers, tout comme bon nombre d'autres mammifères : accès aux ressources, recherche de nouveaux territoires, délimitation des territoires existants, possibilité de fuir en cas de danger, lieux de rencontre entre individus... Et les réseaux de communication sont en partie partagés. Comme on est toujours étonné de la fidélité aux sites de nidification de certaines espèces, il en va de même pour

bon nombre de lieux de passage dans le territoire animal. Et si d'anciens chemins ont été oubliés des hommes, devenus encombrés de branches horizontales, la sente se déroule toujours au sol pour les renards, les mustélidés ou les sangliers, qui eux continuent de les emprunter.

C'est aussi la raison pour laquelle les naturalistes s'y retrouvent pour les observer. Des études ont d'ailleurs montré que les mammifères y sont moins farouches et moins dérangés par la présence humaine qu'à l'intérieur des

bois. Tous y laissent aussi des odeurs pour se repérer en mouvement la nuit, ou des marques territoriales à destination des rivaux ou d'éventuels partenaires, qui font le bonheur des insectes coprophages ou des naturalistes pisteurs de traces et indices.

Sur le sentier, on observe aussi une multitude de plantes, d'oiseaux, et d'insectes. Comme ces rassemblements de papillons, qui viennent y chercher chaleur ou minéraux. Ou ces va-et-vient d'oiseaux en chasse à la fourmi ! Les sentiers sont en réalité le lieu de la plupart de nos rencontres animales et observations naturalistes !



ESPACES REFUGES, CORRIDORS ÉCOLOGIQUES ET DIVERSITÉ STRUCTURELLE

De manière générale, les chemins et les sentiers, mais aussi leurs dépendances, ainsi que celles d'autres voies de communication (routes, chemins de fer, cours d'eau...) sont devenus des milieux refuges. Quelque peu dégagés de l'emprise humaine de plus en plus productiviste et homogénéisante partout ailleurs, ils abritent aujourd'hui un grand nombre d'espèces originales. Dans de grandes zones agricoles, les sentiers accueillent les derniers lambeaux bocagers. Ils constituent aussi parfois les seuls espaces non fauchés sur de vastes étendues, servant de refuge aux insectes et de réservoir de nourriture pour les autres.

Vecteurs par essence, les sentiers sont d'excellents corridors écologiques. Dans un contexte de fragmentation des habitats, qui voit les noyaux de biodiversité se contracter et les possibilités de liaison devenir de plus en plus discontinues, cette fonction est essentielle. Que ce soit dans les espaces naturels protégés ou en dehors, en ville comme à la campagne, les voies de communication sont d'importants maillons du réseau écologique.

Une des principales caractéristiques écologiques d'un sentier est d'introduire une diversité structurelle, source potentielle d'une grande variété d'habitats sur une emprise totale relativement restreinte. De manière générale, la présence de sentiers augmente donc la diversité spécifique des milieux.

LES HAIES ET CHEMINS CREUX

Libres ou taillées, parfois conduites en plessis ou toute autre forme d'architecture, les haies offrent un intérêt écologique qui n'est plus à démontrer. Une haie

biodiversité

diversifiée peut compter plus de vingt espèces ligneuses, parmi lesquelles certaines espèces peu communes. La présence de vieux arbres ou taillés en têtard est en outre favorable. Insectes,



oiseaux et mammifères profitent ici de sites de nidification variés et de sources de nourriture abondantes et étalées dans le temps. Pour les insectes, ce sont tant les phytophages que les pollinisateurs, et donc à leur suite une cohorte de prédateurs ou de parasitoïdes.

À la faveur d'un chemin creux, on observe des espèces qui témoignent d'une stabilité écologique ancienne : des plantes à bulbes ou à rhizomes, et à faible pouvoir de dispersion comme les jonquilles (*Narcissus jonquilla*) ou l'anémone sylvestre (*Anemone sylvestris*) se sont installés au fil du temps ou ont subsisté ici quand la forêt alentour a fini par disparaître. Sur les parois, des conditions écologiques contrastées en fonction de l'orientation ont permis d'un côté la présence de fougères sciaphiles et d'espèces plus thermophiles de l'autre.

Les sentiers apportent une structure paysagère exploitée par les chiroptères : pipistrelles (*Pipistrellus pipistrellus*) et sérotines (*Eptesicus serotinus*) y chassent par d'interminables allers-retours ; oreillard (*Plecotus austriacus* et *P. auritus*) et murin de Natterer (*Myotis nattereri*) y glanent des proies sur la végétation ; rhinolophes (*Rhinolophus ferrumequinum* et *R. hipposideros*) y guettent depuis les branches surplombantes. Les sentiers « tunnels » complètement enfermés par la végétation peuvent véritablement devenir des autoroutes pour les chauves-souris en milieu forestiers, soit pour y chasser ou juste pour transiter vers une autre zone.

Sébastien Carboneille

https://www.ardenne-et-gaume.be/wp-content/uploads/2019/10/AG_CEN3_Sentiers-Biodiversit%C3%A9-version-compl%C3%A8te-augment%C3%A9e.pdf

Les agriculteurs et nous...

Un agriculteur lasnois s'est exprimé sur Facebook en cette période d'Armistice. Il a pris l'initiative de poser des panneaux « **Attention village belge – vous entrez à vos risques et périls** » témoignant par ces actions des difficultés rencontrées par les cultivateurs. Nous reproduisons ci-dessous son message.

Fait Divers ...

Ou plutôt fait d'automne, car c'est la période où l'on sème les céréales qui seront récoltées l'année prochaine début août.

Je suis agriculteur à Maransart et pour la première fois en trente ans de carrière j'ai reçu deux appels et un mail d'un voisin de mon champ qui trouvait que mon tracteur faisait trop de bruit... La goutte d'eau ! Car ceci n'est qu'un tout petit exemple de ce que vivent aujourd'hui les agriculteurs au quotidien.

J'ai donc pris l'initiative de faire des panneaux que j'ai placé dans ma rue pour expliquer brièvement les contraintes de bon voisinage quand on habite à la campagne.

Il est clair que partout en Europe le monde agricole subit un matraquage permanent de toute part et souvent avec d'énormes raccourcis, et/ou une grande méconnaissance des réalités du terrain.

Pourtant, ici comme souvent, la parabole de la paille et de la poutre est de mise, car c'est oublier un peu vite tout le chemin déjà parcouru par le monde agricole (et particulièrement en Wallonie) sur ces 25 dernières années. Le métier d'agriculteur d'aujourd'hui n'a plus rien à voir avec celui de nos parents, et les progrès engrangés sont déjà énormes. Chez nous le changement est en route depuis longtemps.

Nous sommes avant tout des passionnés malgré notre situation économique qui se dégrade d'année en année. Nous travaillons tous les jours, même les fériés car les saisons, la météo, ... ne nous laissent pas le choix, et cela pour un revenu qui pousserai n'importe quelle

autre catégorie sociale dans la rue.

Le monde change et nous sommes tous conscients que pour donner un monde meilleur à nos enfants, le monde agricole doit continuer à évoluer. Mais cela n'est possible qu'avec des alternatives économiquement viables et surtout à un rythme soutenable pour des exploitations bien souvent à la limite de la rentabilité, sous peine de voir tout simplement les agriculteurs wallons (et européens) disparaître.

Cette évolution pour aller vers un monde meilleur est importante pour vous, comme pour nous. Mais en gardant à l'esprit que la problématique est large et compliquée et que pour paraphraser la citation de Bernard Shaw « À tout problème complexe, il existe une solution simple, évidente et fausse », des solutions à la « Ya qu'à » sont toujours inefficaces pour résoudre des problèmes complexes, sinon il y a longtemps que ce serait fait.

Nous voulons avancer, mais pas mourir. Et pour cela nous avons besoin de soutien et pas d'une stigmatisation irréflective.

Et si comme nous, vous pensez que c'est ensemble dans une meilleure compréhension des uns et des autres que nous pourrons y arriver, partagez sans modération, et venez nous poser vos questions directement, nous ferons de notre mieux pour y répondre.





Une chouette initiative : le village de Maransart organise régulièrement un « Repair Café » !



De quoi s'agit-il ? Ce sont des rencontres périodiques au cours desquelles on répare tout !

« Aider à réparer gratuitement n'importe quel objet cassé, abîmé ou en panne, que ce soit un objet électrique, un vêtement, un meuble ou tout autre bien domestique, c'est l'objectif des Repair Cafés . »

À l'initiative de quelques citoyens motivés, le Repair Café de Maransart se tient au centre sportif du village durant l'après-midi du samedi. Le projet a démarré en octobre 2017. Il en est à sa 6e édition qui s'est tenue le 12 octobre 2019, avec un succès qui ne faiblit pas. Le prochain rendez-vous sera probablement le 8 février 2020.

C'est un événement convivial, solidaire et écologique.

Le but est de lutter contre le gaspillage en réparant tout ce qui peut encore être utilisé.

On arrive ainsi à limiter la production de déchets !

Un Repair Café comprend différents ateliers : couture, électro, informatique, vélo... tous tenus par des bénévoles qui apportent leur savoir-faire à la communauté.

Les visiteurs sont accueillis avec des boissons ainsi que des gâteaux et

tartes « faits maison », afin de créer une ambiance chaleureuse et tisser du lien entre des personnes qui ne se seraient peut-être jamais rencontrées ! Ils viennent surtout de Lasne mais aussi des communes voisines. Le Repair Café joue ainsi un rôle de convivialité, de partage et de transmission des savoirs. L'impact écologique n'est pas négligeable puisque, en Belgique, les Repair Cafés ont permis d'éviter 215 tonnes de déchets en 2018 ¹.

À Maransart, parmi les objets réparés, on compte des vêtements, du petit électro-ménager, des téléviseurs, imprimantes, vélos, petits meubles et même ... un synthétiseur ! Le taux de réparation tourne autour des 75 % (sur environ une cinquantaine d'objets apportés en moyenne), avec notamment beaucoup de succès pour les couturières qui redonnent vie à ces vêtements auxquels on tient tellement qu'on les a portés mille fois !

L'équipe des réparateurs compte une douzaine de bénévoles. Leur efficacité et leur rapidité n'est plus à démontrer ! Les organisateurs, au nombre de six, sont des membres du GRAM ², ce groupe qui anime avec enthousiasme et compétence le village de Maransart (n'hésitez pas à les rejoindre si vous avez quelques heures à consacrer à ce beau projet) ³.

Nous ne pouvons qu'applaudir cette sympathique initiative et lui souhaiter toujours autant de succès pour les prochaines éditions !



- (1) www.repairtogether.be
- (2) GRAM : Groupe de réflexion sur l'avenir de Maransart
- (3) Écrivez à GRAM1380@gmail.com

Auprès de mon arbre...

LE COIN DU LECTEUR

Amateurs de lecture, de musique, n'hésitez pas à nous communiquer les livres, les morceaux de musique, **concernant les arbres**, qui vous ont intéressés.

Envoyez, vos suggestions à secretariat@lasne-nature.be

Les livres de ce trimestre

L'Arbre aux haricots, Barbara Kingsolver - éditions Harper & Row - 1988

Tu seras mon arbre de Valentine Goby - éditions Th.Magnier - oct 2018

L'arbre à bouteilles, Joe R. Lansdale - éditions Gallimard - 25 11 2004

Le coin du mélomane

Beaucoup de compositeurs d'opéras, de mélodies ou d'études se sont inspirés de la sérénité de la forêt.

Ainsi Schubert dans « Chant nocturne de la forêt », Offenbach dans « Béatitude de la forêt », Schumann dans « Valses de la forêt ».

On reconnaît au noisetier de nombreux pouvoirs, notamment celui de faire naître des rêves prophétiques.

La mythologie grecque a fait du platane un symbole de régénération.

Le pommier : il a longtemps été respecté et honoré en tant que symbole de toutes les valeurs et qualités reliant l'homme à la nature et aux formes de vie qui l'entourent

Votre cotisation (à partir de 10 € par an) nous est indispensable pour poursuivre nos actions et éditer régulièrement ce bulletin distribué dans toutes les habitations de Lasne.

Ne l'oubliez pas et n'attendez pas demain pour faire votre versement au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature.

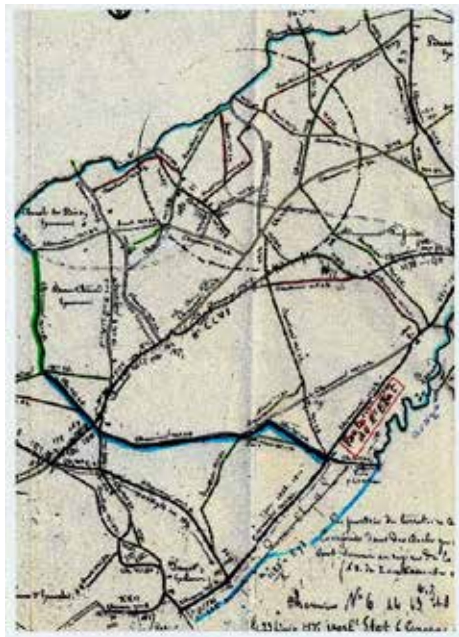
Les chemins et sentiers de Lasne (29)

Le chemin n° 45 (La) du Bois du Greffier

NB : après le numéro du sentier nous indiquons l'initiale du village auquel il appartient, puisque un même numéro peut être présent dans différents villages (La=Lasne)



Les chemins creux sont toujours agréables à parcourir. Nous allons, dans cette rubrique, vous présenter un des plus spectaculaires de la commune : le chemin du Bois du Greffier qui relie le bas de Genleau au Bois Eloi.



Dans l'Atlas de 1841, il est dit aller « du Hameau du Cheval de Bois à la Maison Dupré » sur une longueur de 2285 m. Notre chemin 45 actuel (voir première carte ci-dessus) ne couvre donc plus qu'une petite partie du chemin original.

Sur la deuxième carte, vous pouvez voir, en vert, le chemin 45 actuel et en bleu le reste de l'ancien parcours qui comprenait donc :

- Un petit bout de la rue de Genleau
- La rue Bois Eloi
- La rue Defalque-Devos

Démarrons notre balade au début du

chemin au bas de la rue de Genleau. C'est une longue côte qui nous attend.



Le chemin, bucolique, devient rapidement très encaissé.



C'est très agréable en cas de canicule ! Le revêtement peut en revanche devenir difficile après de fortes pluies : un VTT est recommandé si on circule à vélo.

Les cavaliers aiment aussi le parcourir.



Petit à petit les talus s'abaissent et nous arrivons à l'entrée d'une propriété dont on ne voit rien sinon le portique.

À partir de là le revêtement en terre fait place à de l'asphalte plus ou moins en bon état et nous finissons par arriver au sommet après un parcours de 700 m. C'est ici que notre chemin se termine pour faire place à la rue Bois Eloi.



Si nous le voulons, nous pouvons continuer à droite par le chemin du Colombier qui en traversant un champ rejoint la rue de Fichermont. Celle-ci nous mène à la route de la Marache que nous pouvons suivre jusqu'à la rue de Genleau, et la boucle est bouclée !

Philippe Dewael

Appel aux bénévoles

Vous n'avez jamais participé ? Vous hésitez encore ?

Envoyez-nous un mail à batraciens@lasne-nature.be et nous vous donnerons toutes les explications.

Nous cherchons des bénévoles pour ramasser le soir les grenouilles, crapauds et tritons, route de La Marache et rue du Culot ; au mois de mars, en principe, et pendant environ une bonne heure, dès qu'il fait noir.

Nous cherchons aussi des personnes pouvant vider les seaux de récolte le matin, route de l'Abbaye et route d'Aywiers.

Nous ne sommes jamais trop nombreux car chaque année nous devons remplacer des bénévoles qui soit déménagent soit sont empêchés ponctuellement.

Faites quelque chose pour aider la Nature, c'est le moment.

N.M. Cellule Batraciens



La relève

En juillet, suite au décès de Pierre, les grenouilles se sont retrouvées désemparées.

Qui pour mettre les treillis dans les avaloirs ? Qui pour les encoder sur le site ?

Un grand merci aux trois personnes qui vont assurer la relève au printemps prochain : Xavier Dallenogare s'occupera des avaloirs de la route de La Marache et Jean-Louis Parmentier fera de même rue du Chêne au Corbeau.

La partie informatique sera reprise par Catherine van der Straten ; elle mettra sur le site de Lasne Nature le nombre de batraciens trouvés dans les seaux à Aywiers le matin et ramassés le soir à La Marache et rue du Culot. À la fin de la migration nous aurons, comme avant, les graphiques montrant l'impact des variations de températures sur le flux migratoire.

Au nom de Lasne Nature, des grenouilles et de moi-même, encore merci à tous les trois.

Nysten Micheline - Cellule Batraciens

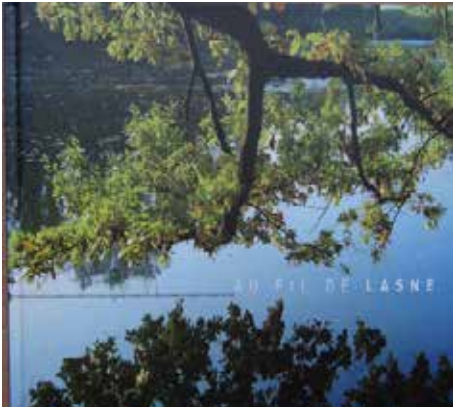


La boutique de Lasne Nature

Nos publications

Le livre de 112 pages «Au fil de Lasne» est un reportage photographique de Philippe Ullens de Schooten et Paolo Pellizzari, préface de Vincent Engel.

«AU FIL DE LASNE»



Prix : 24 € + frais d'expédition de 4,75 €.

CARTE IGN au 1/10000 «210 km DE PROMENADES À LASNE» édition 2017

Prix : 9,00 € + frais d'expédition de 1,90 €.

CARTE DES CHEMINS ET SENTIERS DE LASNE

Carte reprenant tous les noms des chemins et sentiers de Lasne, avec index.
Prix copie en noir et blanc : 10 € + frais d'expédition: 2,85 €.



CARTES POSTALES EN COULEURS

la pièce : 0,50 €
- par 5 : 2 € - par 10 : 3 € + frais d'expédition : jusqu'à 10 cartes : 0,95 €.



Nos semences

Les semences sont récoltées dans les jardins de Lasne.

SACHET DE SEMENCES

le sachet : 2 € / par 3 : 5 € / par 7 : 12 € + frais d'expédition : 1,90 €.

Renseignements concernant les semences : 02 633 24 66 ou semences@lasne-nature.be

Nos recettes



RECUEIL DE 25 RECETTES DE CUISINE à base de PLANTES SAUVAGES

le recueil : 7 € + frais d'expédition : 1,90 €.

Nos cartes et guides

Nos topo-guides, nos cartes sont les compagnons indispensables de vos promenades... et quel beau cadeau à offrir aux amis.



TOPO-GUIDE N° 1 «12 PROMENADES À LASNE»

TOPO-GUIDE N° 2 « 15 NOUVELLES PROMENADES »

TOPO-GUIDE N° 3 « 10 BALADES INÉDITES à Lasne »

Prix de chaque topo-guide : 10 € + frais d'expédition de 2,85 €.

Pour l'envoi des 2 topo-guides, les frais d'expédition sont de 4.75 €.



Nos nichoirs

Les nichoirs sont en bois de sapin non peint.

NICHOIR pour passereaux du genre Mésange : 12 €



Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 633 27 64 ou secretariat@lasne-nature.be.

Nos tabliers

TABLIER DE JARDIN

tablier en coton avec 2 grandes poches, modèle ajustable à chaque taille : 28 € à enlever au siège de Lasne Nature.



Tous les versements concernant notre boutique sont à effectuer préalablement au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature à 1380 LASNE.

POURQUOI VOUS FAIRE MEMBRE DE LASNE NATURE ?

Parce que l'organisation de conférences et autres événements tels que la campagne annuelle de protection des batraciens, l'édition trimestrielle d'un bulletin en couleur sans une seule publicité et en toute indépendance, le suivi des enquêtes publiques et des problèmes environnementaux, l'entretien de nos réserves naturelles, le suivi du balisage et de l'état des chemins et sentiers de Lasne, la défense de la mobilité douce, la maintenance d'un site web, etc. ne pourraient avoir lieu sans votre soutien, c'est pourquoi nous vous invitons à nous rejoindre en devenant membre de notre association dès aujourd'hui...

Votre cotisation (10 € minimum par an) est indispensable pour nous permettre de poursuivre notre travail et de distribuer régulièrement ce bulletin dans toutes les habitations de Lasne.

N'attendez pas demain pour faire votre versement au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature.



AGENDA

DECEMBRE 2019

Sam 7 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**
Entre 9 h et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.

Pas de réunion mensuelle de Lasne Nature en décembre

JANVIER 2020

Dim 12 **Promenade trimestrielle** Départ à 10 h de la place des Combattants et Déportés (Ecole maternelle de Maransart) à Lasne Durée estimée à 2 h. Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 2 € pour les non-membres. Infos 02 633 37 76.

Sam 25 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**
Entre 9 h et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.

Jeu 30 **Réunion mensuelle de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h. Bienvenue à tous ceux qui ont des idées à partager.

FEVRIER 2020

Sam 15 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**
Entre 9 h et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.

Jeu 27 **Réunion mensuelle de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h. Bienvenue à tous ceux qui ont des idées à partager.

MARS 2020 (provisoire)

Sam 21 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**
Entre 9 h et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.

Jeu 26 **Réunion mensuelle de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h. Bienvenue à tous ceux qui ont des idées à partager.

Vous pouvez nous atteindre par téléphone, fax ou courriel :

Président : Willy CALLEEuw : 02 633 24 66

Secrétariat : secretariat@lasne-nature.be ou 02 633 27 64

Trésorier : Stéphane GALLOIS : 02 633 38 22

Cellule Urbanisme et Aménagement du territoire : Stéphane GALLOIS : 02 633 38 22 ou urbanisme@lasne-nature.be

Réserves naturelles (Ru Milhoux et Bois de l'Épine) : Thierry ROLIN : 02 633 28 78 ou milhoux@lasne-nature.be

Cellule Mobilité : Denise Morissens : 02 354 97 82 ou mobilite@lasne-nature.be

Cellule Sentiers : Philippe DEWael : 02 633 37 76 ou sentiers@lasne-nature.be

Cellule Eau, pollutions : eauetpollutions@lasne-nature.be

Cellule Batraciens : Micheline NYSTEN : 02 354 24 12 ou batraciens@lasne-nature.be

Cellule Écoles-Nature : Monique LOZET : 0477 635 713 ou lecon.verte@skynet.be

Cellule Plantes et Semences : Valérie REGNIER : 02 633 24 66 ou semences@lasne-nature.be

Rédaction : Willy CALLEEuw : 02 633 24 66

Siège social :

12, rue du Mouton 1380 Lasne
Téléphone et fax de l'asbl : **02 633 27 64**
E-mail : **secretariat@lasne-nature.be**

Site internet : www.lasne-nature.be

 **Lasne Nature**

Compte en banque : POUR LES COTISATIONS, POUR NOTRE BOUTIQUE, POUR LA FACTURATION

BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature asbl à 1380 LASNE

Les mots croisés de JS

SOLUTION DU N° 119

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	O	T	É	N	T	I	L	L	E
2	A	N	A	C	A	R	D	I	E	R
3	R	A	I	L	■	I	O	T	A	S
4	I	G	N	O	R	A	I	■	D	E
5	E	R	■	S	A	I	N	T	E	S
6	T	E	N	E	U	S	E	■	R	■
7	A	S	E	■	C	■	S	I	S	E
8	I	■	U	N	I	E	■	L	■	N
9	R	E	M	E	T	T	R	O	N	T
10	E	T	E	T	E	■	T	U	E	■

GRILLE N° 120

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
2	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
3	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
4	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
5	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
6	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
7	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
8	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
9	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
10	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

HORIZONTALEMENT

1. Plante des marais aux très petites fleurs. 2. Place occupée par un symbole logique. 3. Récipient provençal – Le 5H2 ne s'arrête pas là. 4. Exécuté avec brio – N'est pas fertile. 5. Bien dans la noblesse – Petit équidé. 6. Met en valeur. 7. Arbre à feuillage persistant – Récipient utilisé pour préparer certains aliments. 8. But comme un siamois – Symbole d'un métal léger. 9. Rongeurs en léthargie actuellement – Large union. 10. Il reçoit de l'argent.

VERTICALEMENT

1. Plante apomictique. 2. Symbole graphique – Petit ruminant. 3. Qui ont trop servi – Oiseau grimpeur. 4. Mystifié – Grand perroquet. 5. Jockeys d'un sulky – Obstination verbale. 6. Fleuve européen – Celui de Genvat n'est pas loin. 7. Fils de Virginie – Liliacée – Lois d'antan. 8. Source peu sûre – Enduite. 9. Fiction historique. 10. Se fait d'habitude devant un miroir – Couleur de bouton.



La nature de décembre à février

Toutes les photos illustrant cette rubrique ont été prises dans nos Réserves naturelles du Ru Milhoux ou du Bois de l'Épine de septembre à décembre



Vierne obier (*Viburnum opulus*) – fruit

La vierne obier est un arbuste à feuilles caduques, haut de 1 à 4 m. Ses feuilles palmées et légèrement dentées prennent une belle teinte rouge rosée à l'automne.

On le trouvera sur des sols très humides, dans les marais.

Les fruits sont toxiques crus, car fortement purgatifs, mais peuvent être utilisés cuits pour fabriquer des coulis acidulés ou des confitures et des gelées. Les oiseaux en sont particulièrement friands.

Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*)

Le Pinson des arbres est un passereau commun et facile à reconnaître. Outre la poitrine rose du mâle, les larges barres alaires blanches sont les signes de reconnaissance les plus visibles, au posé comme en vol.

Ce bel oiseau au chant ritournelle très caractéristique est abondant dans nos jardins et bien présent dans nos deux réserves. C'est une espèce typiquement forestière à l'origine, mais qui est capable de s'adapter à de très nombreuses situations en termes d'habitat.

Insectivore à la belle saison, il se nourrit essentiellement de graines en d'autres temps. Il apprécie particulièrement les fruits de hêtres, les faînes.



Héron cendré (*Ardea cinerea*)

Inutile de décrire ce visiteur très régulier des étangs et bords de rivière à Lasne.

Il passe très souvent dans nos deux



réserves, en quête de poissons, anodotes (grandes moules d'eau douce), batraciens ou larves d'insectes. On le voit également fréquemment dans des prairies où il est à la recherche de petits mammifères pour varier ses menus... Il a donc un régime alimentaire très éclectique. En Belgique, depuis qu'il n'est plus chassé, il est redevenu commun.

Noisetier (*Corylus avellana*)

Le noisetier est une espèce monoïque, c'est-à-dire avec des fleurs mâles et femelles sur le même pied.

Les fleurs mâles, jaunâtres, forment



des épis pendants ou chatons de 5-10 cm, et les fleurs femelles (ressemblant à des bourgeons, avec des stigmates rouges) ne s'épanouissent pas en même temps, afin d'éviter l'autofécondation. Les chatons mâles se forment dès le début de l'été et fleurissent de la mi-décembre à début mars alors que les fleurs femelles apparaissent en janvier-avril.

Puisqu'ils fleurissent l'hiver, dès la fin décembre parfois (avant même l'apparition des feuilles), on comprend vite que les noisetiers doivent se passer des insectes pollinisateurs comme intermédiaires à leurs amours ; la plante est donc anémophile, c'est-à-dire que le pollen, très abondant, est transporté par le vent.

Troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes*)

Le troglodyte mignon qui mesure de 9 à 10,5 centimètres est un des oiseaux les plus petits d'Europe après le roitelet. Ce petit oiseau, surmonté



d'une petite queue presque toujours dressée verticalement, se nourrit au sol et préfère rester caché en se faufilant discrètement comme une souris dans les broussailles ; il vole rapidement au ras du sol. Le troglodyte vit dans un monde de fentes, de crevasses et de fissures, dans les broussailles et dans les tas de bois, au pied des haies ou dans les sous-bois. Il est un peu plus facilement visible en hiver après la chute des feuilles et quand la faim le rend plus hardi et au début du printemps quand les mâles poussent leur chant typique et étonnamment sonore.

On peut le voir et l'entendre fréquemment dans nos deux réserves.

Lierre grimpant (*Hedera helix*)

Le lierre ne fleurit que de fin septembre à octobre, voire novembre, c'est-à-dire après que la plupart des autres plantes ont terminé leur floraison, et après la chute des feuilles, le pollen pouvant mieux se disperser ainsi — et les fleurs peuvent être plus visibles. C'est donc une source critique de nourriture pour les abeilles et autres insectes à une période où il y a peu de fleurs et où l'hiver arrive, et donc ensuite de fruits pour les oiseaux, en février, à une période où de même peu de fruits sont disponibles.

Contrairement à ce que l'on croit généralement, le lierre n'étouffe pas les arbres, mais le protège contre les déprédations éventuelles par les animaux, absorbe l'excès d'humidité, et a une action chimique inhibitrice sur les champignons, bactéries ou parasites pouvant s'attaquer à un arbre. Il s'agit donc d'une plante très utile à tous : arbres, oiseaux, insectes...

